



# Municipalité de Pointe-Fortune

## CONVOCATION

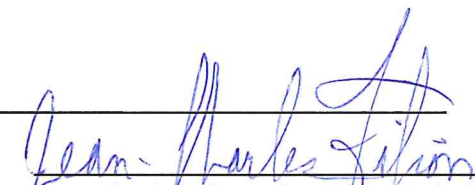
Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 4 MARS 2024 à 19h00 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

Les points suivants seront discutés, à savoir :

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 4 mars 2024.
4. Dépôt de la correspondance et documents reçus.
5. Autorisation de paiement pour les frais reliés au contrat d'une firme d'ingénierie pour la correction des plans et devis pour la réparation de la tour d'observation du sentier Éco-récréatif de la Pointe.
6. Modification des résolutions 23-03-37, 23-07-90 et 23-11-143 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES FRAIS RELIÉS AUX SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU PAVILLON POINTE-FORTUNE.
7. Renouvellement des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme pour nouveau mandat de 2024 à 2026.
8. Approbation de la planification des besoins d'espaces 2023-2028 du Centre de services scolaires des Trois-Lacs.
9. Plan d'aménagement d'ensemble – Zone H-33 – Lots 4 024 748 et 4 024 758.
10. Autres sujets :
11. Période de questions.
12. Levée de la séance.

29 février 2024

  
Jean-Charles Filion, directeur général  
et greffier-trésorier